

PROTECTION ANTICOUPURE.

Comment ça fonctionne ?

Un pantalon anticoupure est un vêtement de protection destiné aux travaux incluant un tronçonneuse et doit protéger contre des blessures au niveau des jambes. Sur les zones les plus exposées, c'est-à-dire au niveau de l'avant de la jambe, une couche constituée de fils fins, lâches, tissés, très longs et résistants à la déchirure, est mise en place de la cheville jusqu'à la hanche, entre les tissus intérieurs et extérieurs du pantalon.

En cas de contact, la chaîne de la tronçonneuse coupe le tissu de dessus et attaque les fils de la couche de protection qui s'enroulent ensuite à la roue d'entraînement de la tronçonneuse et bloquent la machine en quelques fractions de secondes.

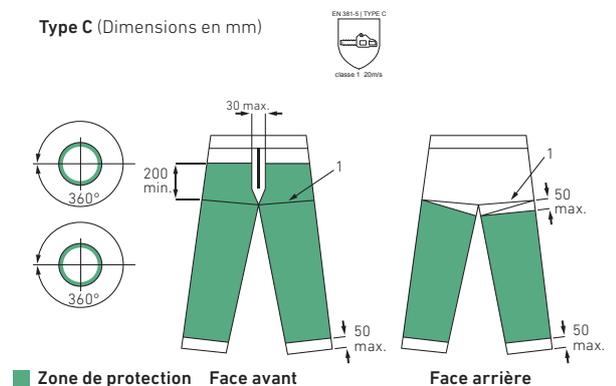
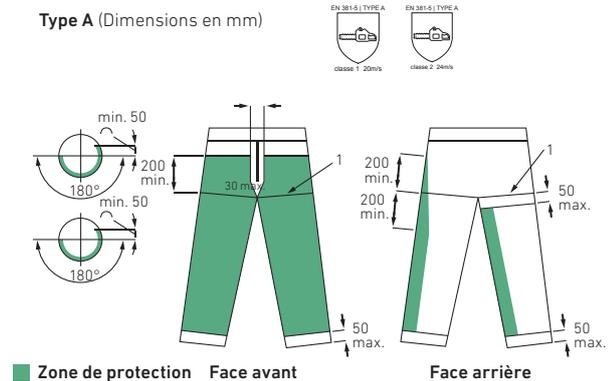
Au cours des dernières années, la norme européenne de protection anticoupure EN 381 a été entièrement révisée et adaptée aux exigences de l'époque et des technologies actuelles. Ces révisions ont été intégrées dans la nouvelle norme de protection anticoupure EN 11393. Pendant la période de transition, les deux normes restent valables.

Les pantalons anticoupure sont définis suivant la norme EN 381-5. Il existe deux formes de jambières : **Type A** est destinée aux utilisateurs professionnels de tronçonneuses à chaînes lors des travaux habituels de récolte de bois. La protection anticoupure se limite essentiellement aux parties avant des jambes. **Type C** doit être utilisée par les personnes qui risquent de se blesser l'arrière des jambes avec la tronçonneuse. Les pantalons de **Type C** disposent d'une zone de protection sur l'avant et l'arrière (protection périphérique).

Les pantalons anticoupure sont répartis dans 4 catégories :

- Classe 0 : jusqu'à 16 m/s,
- Classe 1 : jusqu'à 20 m/s,
- Classe 2 : jusqu'à 24 m/s,
- Classe 3 : jusqu'à 28 m/s

A l'occasion d'un test d'utilisation central, l'organisme KWF (Kuratorium für Waldarbeit und Forsttechnik, association pour les travaux forestiers et la technique sylvicole) vérifie la valeur d'usage de l'équipement de protection individuelle. Au bout d'une année d'utilisation, les différentes personnes du test évaluent la qualité de l'équipement de protection individuelle dans un questionnaire développé spécifiquement à cet effet. L'évaluation comprend l'équipement, les caractéristiques au porté, la durabilité et la résistance ainsi que la facilité d'entretien du produit.



Gladiator®



Gladiator® Extrême



Homologué par le FPA